



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS 2019

Les articles L. 2313-1 et L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de Montbard, elle sera disponible également sur le site internet de la commune.

Les budgets 2019 adoptés au cours de la séance du conseil municipal du 28 mars 2019 traduisent les objectifs poursuivis depuis le début de la mandature à savoir :

- la maîtrise des charges de fonctionnement,
- le maintien du niveau d'investissement de la commune,
- la poursuite du désendettement engagé depuis 2014,
- et cette année, la baisse de 2.17% des taux de fiscalité directe.

Le budget de la commune est structuré en deux sections :

- **La section de fonctionnement** qui regroupe toutes les dépenses et recettes rattachées à la gestion courante de la ville,
- **La section de d'investissement** qui regroupe toutes les dépenses de travaux d'investissement et d'équipements ainsi que le capital de la dette à rembourser sur l'exercice et en recette, les subventions des partenaires, le fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée, l'autofinancement et l'emprunt nouveau nécessaire au financement des projets communaux.

1) Budget principal

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se répartissent comme suit :

Recettes de fonctionnement	Budget prévisionnel 2018 (pour mémoire)	Budget primitif 2019
Ch.002 - Excédent antérieur reporté	5 661 645.01€	5 461 515.50€
Ch.013 - Atténuations de charges	19 000.00€	18 000.00€
Ch.042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 194.00€	109 650.00€
Ch.70 - Produits des services, du domaine, ventes diverses	1 062 019.00€	1 060 150.00€
Ch.73 - Fiscalité	8 426 676.00€	8 372 672.00€
Ch.74 - Dotations, subventions et participations	1 977 009.60€	1 908 984.00€
Ch.75 - Revenus des immeubles	320 000.00€	310 000.00€
Ch.76 - Produits financiers	2.50€	3.00€
Ch.77 - Produits exceptionnels	10 000.00€	12 000.00€
Total recettes de fonctionnement	17 610 546.11€	17 252 974.50€

Informations complémentaires :

La baisse de recettes prévisionnelles d'environ 357 000€ s'explique par la diminution estimée à 65 000€ de la dotation forfaitaire versée par l'Etat, par la diminution du produit de la fiscalité de 55 000€ suite à la baisse des taux de 2.17%, et enfin par un autofinancement plus conséquent des projets d'investissement qui se traduit par un excédent reporté de fonctionnement amoindri de 200 000€.

Fiscalité

Année 2018 (dernier chiffre connu)

Taxe	Commune de Montbard	Niveau départemental	Niveau national
Taxe d'habitation	24.22	22.79	24.54
Taxe foncière (bâti)	24.26	22.97	21.19
Taxe foncière (non bâti)	82.68	36.24	49.67

Année 2019

Taxe	Base prévisionnelle	Taux voté pour 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	6 138 000	23.69	1 454 092
Taxe foncière (bâti)	9 815 000	23.73	2 329 100

Taxe foncière (non bâti)	60 400	80.87	48 845
--------------------------	--------	-------	--------

Les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Budget prévisionnel 2018 (pour mémoire)	Budget primitif 2019
Ch.011 - Charges à caractère général	2 510 237.51€	2 543 590.82€
Ch.012 - Charges de personnel	5 250 000.00€	5 200 000.00€
Ch.014 - Atténuation de produits	524 363.54€	440 000.00€
Ch.023 - Virement à la section d'investissement	1 387 412.08€	2 806 154.70€
Ch.042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	370 000.00€	383 000.00€
Ch.65 - Autres charges de gestion courante	1 227 772.60€	1 232 512.00€
Ch.66 - Charges financières	497 465.00€	439 104.87€
Ch.67 - Charges exceptionnelles	24 100.00€	17 500.00€
Ch.68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 000.00€	1 000.00€
Total dépenses de fonctionnement	11 792 350.73€	13 062 862.39€

Informations complémentaires :

L'augmentation des dépenses s'explique principalement par un virement plus important de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement se répartissent comme suit :

Recettes d'investissement	Budget prévisionnel 2018 (pour mémoire)	Budget primitif 2019
Ch.021 - Virement de la section de fonctionnement	1 387 412.08€	2 806 154.70€
Ch.040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	370 000.00€	383 000.00€
Ch.041 - Opérations patrimoniales	3 465.10€	0.00€
Ch.10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 658 000.00€	2 860 000.00€
Ch.13 - Subventions d'investissement	2 198 366.00€	2 785 215.20€
Ch.16 - Emprunts et dettes assimilées	1 105 000.00€	700 500.00€
Total recettes d'investissement	6 722 243.18€	9 534 869.90€

Informations complémentaires :

Les subventions d'investissement sont liées aux travaux d'investissement 2019, et principalement pour l'aménagement des secteurs Buffon/Anatole Hugot, l'aménagement du pôle pédagogique et récréatif de l'orangerie et le réaménagement de la rue Carnot et place de la pépinière royale.

Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :

Dépenses d'investissement	Budget prévisionnel 2018 (pour mémoire)	Budget primitif 2019
Ch.001 - Solde d'exécution investissement reporté	483 698.45€	1 627 589.89€
Ch.040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 194.00€	109 650.00€
Ch.041 - Opérations patrimoniales	3 465.10€	
Ch.13 - Subventions d'investissement	0.00€	5 222.70€
Ch.16 - Emprunts et dettes assimilées	1 780 000.00€	1 592 000.00€
Ch.20 - Immobilisations incorporelles	71 942.50.00€	96 000.00€
Ch.204 - Subventions d'équipement versées	276 064.55€	316 512.08€
Ch.21 - Immobilisations corporelles	3 972 878.58€	5 759 495.23€
Ch.23 - Immobilisations en cours	0.00€	28 400.00€
Total dépenses d'investissement	6 722 243.18€	9 534 869.90€

2) Budget consolidé

Budget	Année 2018 (pour mémoire)	Année 2019
Section de fonctionnement		
Recettes		
PRINCIPAL	17 610 546.11€	17 252 974.50€
LOTISSEMENT	451 937.00€	399 181.85€
PATRIMOINE LOCATIF	131 430.00€	137 063.00€
EAU ET ASSAINISSEMENT	1 416 914.83€	1 308 533.14€
CAMPING	216 829.00€	232 205.00€
BULLETIN MUNICIPAL	11 285.00€	11 610.00€
MAISON PETITE ENFANCE	455 624.00€	454 961.00€
Total recettes de fonctionnement	20 294 565.94€	19 796 528.49€
Dépenses		

PRINCIPAL	11 792 350.73€	13 062 862.39€
LOTISSEMENT	193 761.00€	161 600.00€
PATRIMOINE LOCATIF	131 430.00€	137 063.00€
EAU ET ASSAINISSEMENT	1 353 630.81€	1 203 540.04€
CAMPING	216 829.00€	232 205.00€
BULLETIN MUNICIPAL	11 285.00€	11 610.00€
MAISON PETITE ENFANCE	455 624.00€	454 961.00€
Total dépenses fonctionnement	14 154 910.54€	15 263 841.43€
Section d'investissement		
Recettes		
PRINCIPAL	6 722 243.18€	9 534 896.90€
LOTISSEMENT	0.00€	0.00€
PATRIMOINE LOCATIF	98 906.84€	101 142.29€
EAU ET ASSAINISSEMENT	592 560.94€	645 393.37€
CAMPING	0.00€	0.00€
BULLETIN MUNICIPAL	0.00€	0.00€
MAISON PETITE ENFANCE	0.00€	0.00€
Total recettes d'investissement	7 413 710.96€	10 281 432.56€
Dépenses		
PRINCIPAL	6 722 243.18€	9 534 896.90€
LOTISSEMENT	258 176.00€	237 581.85€
PATRIMOINE LOCATIF	98 906.84€	101 142.29€
EAU ET ASSAINISSEMENT	592 560.94€	645 393.37€
CAMPING	0.00€	0.00€
BULLETIN MUNICIPAL	0.00€	0.00€
MAISON PETITE ENFANCE	0.00€	0.00€
Total dépenses investissement	7 671 886.96€	10 519 014.41€

3) Ratios

Le calcul de ratio est basé sur les éléments du budget principal en comparaison avec les moyennes nationales de la strate (sources DGCP de l'année 2017)

Ratios	Montbard	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 783.00€	1 037.00€
Produit des impositions directes/population	692.00€	478.00€
Recettes réelles de fonctionnement/population	2 126.00€	1 167.00€
Dépenses d'équipement brut/population	1 142.00€	298.00€
Encours de dette/population	2 634.00€	83.00€
DGF/population	45.00€	151.00€



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/05/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/05/2019

Pour copie conforme

- Le 28/03/2019

Laurence PORTE, Maire

MAIRIE DE MONTBARD

